

Périgueux, le 23 mars 2020

Communiqué de presse

Lancement de la plateforme de mobilisation citoyenne Covid-19

La mise en œuvre du stade 3 du plan de lutte contre la pandémie liée au Covid -19 s'est traduite par la mise en œuvre de mesures sanitaires contraignantes. Les fortes restrictions de déplacements appliquées en France ont un impact majeur sur les solidarités et l'activité des associations. Ces dernières, qui reposent en temps normal sur une ressource bénévole âgée, peinent à poursuivre leur activité.

Le confinement fait, par ailleurs, peser **un risque sur les personnes âgées et handicapées isolées**. Si les forces de la Nation sont concentrées sur la prévention sanitaire et la lutte médicale, notre réponse sociale ne peut être reléguée au second plan, sans quoi **les plus démunis et les plus vulnérables risquent d'être les premières victimes de cette crise**.

Afin de garantir la continuité des activités vitales pour les plus précaires et de rompre l'isolement des plus vulnérables, **une mobilisation citoyenne a été lancée**. Afin de permettre cette mobilisation générale de la solidarité, le gouvernement a élaboré une solution concrète, d'ores et déjà opérationnelle :

la plateforme «<https://covid19.reserve-civique.gouv.fr>»

Cette plateforme a été construite en lien avec les plus grands réseaux associatifs et les plateformes déjà existantes. Elle permet aux structures (associations, CCAS, MDPH, collectivités, opérateurs publics, etc.) de **faire état de leurs besoins de renforts autour de 4 missions prioritaires** :

- **Aide alimentaire et aide d'urgence** : « je récupère et distribue des produits de première nécessité aux plus démunis (aliments, hygiène, ...), notamment dans les points habituels de distribution de repas ou auprès des centres d'hébergement d'urgence ».
- **Garde exceptionnelle d'enfants** : « je relaie les professeurs dans la garde des enfants de soignants dans les écoles ou au sein d'une structure de l'Aide Sociale à l'Enfance ».
- **Lien avec les personnes fragiles isolées** : « je maintiens un lien (téléphone, Visio, messagerie, ...) avec des personnes fragiles isolées (âgées, situation de handicap, etc.) ».
- **Solidarité de proximité** : « je fais les courses de produits essentiels pour mes voisins les plus fragiles (personnes âgées, handicapées, malades, etc.) ».

Chacune de ces missions répond à un impératif d'intérêt public. Bien entendu, leur mise en œuvre doit s'accompagner du respect des gestes barrières et des règles de distanciation validés par le ministère de la Santé.

Tous les citoyennes et citoyens - majeurs, de moins de 70 ans - sont appelés à se mobiliser sur les missions pour la continuité de la nation. Les réservistes civiques, mais aussi les volontaires ou anciens volontaires du Service civique, comme les bénévoles réguliers d'associations ne pouvant poursuivre leur

activité en raison du confinement, seront particulièrement mobilisés sur les missions prioritaires pour répondre à ces enjeux.

Il est nécessaire de pallier le retrait des bénévoles âgés qui contribuaient largement au bon fonctionnement de l'aide sociale et alimentaire d'urgence, pour des raisons de sécurité sanitaire évidente. Sans un remplacement rapide par des bénévoles ou volontaires plus jeunes, des activités essentielles ne pourront se poursuivre.

Dès aujourd'hui, la plateforme permet à toute personne qui souhaite se porter volontaire de s'inscrire, *via* ce formulaire, très simple et rapide d'utilisation sur :

<https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>

Les citoyens recrutés sur les 4 missions agiront alors *via* le statut de « réserviste civique » – statut créé par la loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté.

Pour plus de détails, vous pouvez vous adresser à la DDCSPP par voie de messagerie : ddcspp-directeur@dordogne.gouv.fr



**Bureau de la communication
interministérielle**

Tél : 05 53 02 24 07 – 05 53 02 24 38

Port : 06 22 64 43 84

Mél : pref-communication@dordogne.gouv.fr

2 avenue Paul-Louis Courier
24024 Périgueux Cedex

